



Règlements de sécurité

**pour montage, exploitation et
entretien des vannes papillon
ABO**



1. Il est impératif de lire attentivement l'ensemble de consignes de sécurité, autrement, aucune garantie du fabricant n'est applicable. Tous les travaux lors du montage, de l'exploitation et éventuellement du démontage d'une vanne doivent être effectués par un professionnel. Le fabricant reste à disposition pour toute question éventuelle – voir les coordonnées.



2. Le dispositif peut être exploité uniquement si les paramètres de pression et de température du médium sont conformes aux données correspondant au type de la vanne utilisée



3. Il est impératif de s'assurer que le matériau de la vanne qui rentre en contact avec le médium transporté soit compatible avec ce dernier.



4. Avant le démontage de la vanne depuis le conduit, il est impératif que le conduit en amont et en aval de la vanne soit exempt de pression ! (Danger de fuite incontrôlée du liquide).



5. Dans le cas où la vanne est utilisée comme dispositif terminal, celle-ci doit être munie à sa sortie d'une bride d'obturation ou elle doit être verrouillée de manière sécurisée en position fermée (verrouillage du levier, etc.)



6. S'il est nécessaire d'ouvrir la vanne terminale du conduit de pression, il est impératif de surveiller le médium sortant afin d'empêcher la survenue d'éventuels dommages.



7. Si la vanne doit être démontée depuis le conduit de pression, celui-ci doit être sans pression. Dans le cas où il s'agit des liquides dangereux pour la santé humaine, le conduit doit être complètement vidé.



8. Lors de l'utilisation de la vanne en milieu Ex dans les zones 1, 2, 21, 22 selon ATEX, la valve doit être dotée d'un dispositif de mise à la terre (contacter fabricant).



9. Lors du transport et de l'entreposage des vanne sans levier ou actionneur, ces dernières doivent être sécurisées contre l'ouverture (risque d'endommagement du papillon).



10. Montage entre les brides – aucun joint complémentaire n'est utilisé entre la vanne et la bride. Les brides doivent avoir des surfaces d'étanchéité lisses, par exemple de forme B selon EN 1092.



11. Le diamètre interne de la bride doit être suffisant afin de ne pas endommager le papillon lors de l'ouverture (voir le Tableau ci-dessous).

DN	50	65	80	100	125	150	200	250	300	350	400	450	500	600	700	800
Ø d	45	55	70	90	116	146	192	245	290	340	390	440	490	575	681	781



12. Avant l'installation de la vanne, l'espace interne doit être propre et exempt d'impuretés mécaniques (copeaux de fraisage, scories, etc.).



13. La position du levier indique la position du papillon :
- si le levier est perpendiculaire au conduit – la vanne est fermée
 - si le levier est parallèle au conduit – la vanne est ouverte



14. L'ouverture et la fermeture de la vanne doit être effectuée en douceur et de manière progressive afin d'empêcher la survenue du choc hydraulique menant à l'endommagement des conduits et éventuellement à la mise en danger des personnes.



15. Les vannes ne sont pas autobloquantes, de ce fait, le levier ni l'actionneur ne doivent être démontés si le conduit est sous pression.



16. Les vannes à l'actionneur servant à régulation doivent être conçues de manière à éviter la cavitation (si besoin à consulter avec le fabricant).



17. La vanne à actionneur doit être réglée avant le montage dans le conduit, en mettant l'accent sur le réglage des positions terminales.



18. Si la température du médium dans le conduit ou la température ambiante est supérieure à 50°C ou inférieure à -20°C, l'entraînement doit être isolé (protégé) de ces températures selon les consignes du fabricant des actionneurs.



19. Les vannes pneumatiques à action simple, réglage, le ressort ouvre : lors du transport et de l'entreposage, il est impératif de protéger les arrêtes du papillon. Lors du montage, il est impératif de fermer la vanne manuellement.



20. La manche d'étanchéité d'une vanne qui n'est pas montée dans le conduit peut être, lors de l'ouverture et de la fermeture, repoussé vers l'extérieur (sorti de son emplacement). Le fonctionnement de l'actionneur peut être vérifié une fois après le montage entre les brides. Pour une vanne terminale, il convient de monter une contre bride.



21. Les actionneurs pneumatiques (éventuellement hydrauliques) doivent être réglés de manière à ce que la fermeture (ou l'ouverture) de l'écoulement à travers le conduit ne soit pas rapide. S'il n'est pas précisé autrement, le temps de fermeture recommandé est $t \text{ (sec)} = \text{DN (mm)} / 50$.



22. L'actionneurs électrique doit être réglé de manière à ce que l'arrêt de celui-ci soit commandé par le commutateur terminal et en aucune manière par le commutateur momentané (voir les consignes du fabricant de l'entraînement électrique).



23. La position horizontale de l'arbre est recommandée pour les vannes avec DN 300 et supérieur. De ce fait, il ne convient pas de le monter directement sur la vanne pour qu'une éventuelle fuite autour de l'arbre n'endommage pas l'actionneur.



24. Les actionneurs pneumatiques à double action ne sont pas autobloquantes, de ce fait, elle doivent être constamment sous pression d'air (ou du médium de commande).

Autres informations

Ce règlement ainsi que les autres documents et informations cités – également dans d'autres langues – sont disponibles sur www.abovalve.com ou à l'adresse:

ABO valve, s.r.o.
Dalimilova 54b
783 35 Olomouc – Chomoutov
République tchèque

Tél. : 00420 585 223 955
Fax 00420 585 223 984
abovalve@abovalve.com
<http://www.abovalve.com/>

Dernière révision : 31/08/2010